

**mercredi, 23. Novembre 2016**



**SOMMAIRE** Cliquez sur les titres pour lire les articles

<b>Marché &amp; Economie.....</b>	<b>2</b>
<i>Visite de l'usine de construction automobile de Tiaret : Un modèle de coopération .....</i>	<i>2</i>
<i>Projet de loi de Finances 2017 : Adoption à la majorité .....</i>	<i>2</i>
<i>Ville nouvelle de Sidi Abdallah : La première tranche bientôt finalisée .....</i>	<i>3</i>
<i>Salon international des entreprises naissantes en technologie : En phase de préparation ...</i>	<i>4</i>
<i>M. Bouchouareb présente les opportunités d'investissement aux opérateurs finlandais .....</i>	<i>5</i>
<i>Pétrole : Le Brent poursuit sa hausse .....</i>	<i>5</i>
<i>Une étude thématique sur la chaîne de distribution pharmaceutique .....</i>	<i>5</i>
<i>Boudjemaâ Talai : «Ma priorité est de voir l'autoroute Est-Ouest achevée totalement» .....</i>	<i>6</i>
<i>Création de mini zones d'activités pilotes destinées aux jeunes porteurs de petits projets ...</i>	<i>7</i>
<i>Adjudication minière : L'ANAM lance la 45ème session .....</i>	<i>8</i>
<i>Le consul général de France rencontre les opérateurs économiques .....</i>	<i>8</i>
<b>Commerce .....</b>	<b>9</b>
<i>Groupe Algérie Télécom : M. Tayeb Kebbal confirmé au poste de PDG .....</i>	<i>9</i>
<i>Djezzy étend son réseau 4G à 13 autres wilayas .....</i>	<i>9</i>
<i>Un Libyen veut réaliser une cimenterie en Algérie.....</i>	<i>9</i>
<i>Groupe Cnan Nord : acquisition de 18 navires d'ici à 2019, pour 550 millions de dollars....</i>	<i>10</i>
<i>Safi Lazreg, DG de Numilog : "Nous souhaitons devenir une référence sur nos métiers" ....</i>	<i>10</i>
<i>Le lave-linge "Top Intellect" de Brandt lauréat 2016.....</i>	<i>11</i>
<i>Brandt Algérie inaugure quatre nouveaux stores .....</i>	<i>12</i>
<b>Transactions &amp; Contrats .....</b>	<b>12</b>
<i>Pétrole: Sonatrach signe un accord de renouvellement de ses contrats avec Cepsa .....</i>	<i>12</i>
<i>Usine Volkswagen en Algérie : le groupe allemand valide sa participation .....</i>	<i>13</i>



**CCI ALGÉRO-FRANÇAISE**

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaive

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

[cciaf@cciaf.org](mailto:cciaf@cciaf.org)

[www.cciaf.org](http://www.cciaf.org)

**NOS EVENEMENTS SUR**

**[WWW.CCIAF.ORG](http://WWW.CCIAF.ORG)**

### Visite de l'usine de construction automobile de Tiaret : Un modèle de coopération

Source : El Moudjahid

Les nouveaux modèles de véhicules utilitaires et militaires fabriqués par l'usine Safav ont été présentés à Cheikh Mansour Ben Zayed Al Nahyan, vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires de la présidence des Émirats arabes unis, qui a effectué, hier, une visite officielle dans la wilaya de Tiaret. À son arrivée à l'aéroport Abdelhafid-Boussouf, l'hôte de l'Algérie a été accueilli par le général de Corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, Ahmed Gaïd Salah, et le général-major Saïd Bey, commandant de la 2e Région militaire, ainsi que le wali et les autorités civiles et militaires de la wilaya. Cheikh Mansour Ben Zayed Al Nahyan a entamé sa visite en se rendant au siège de la Société algérienne de fabrication des véhicules à Bouchakif où il s'est enquis du fonctionnement de cette unité de fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz. Dans ce cadre, le directeur de la société, le colonel Smaïl Krikrou, a fourni à l'illustre hôte des explications détaillées sur les différentes phases de la chaîne de fabrication de véhicules militaires et utilitaires dans cette usine. À cette occasion, le premier modèle du fourgon 4x2 sprinter a été dévoilé, transformé en 4x4, ainsi que celui d'un camion-grue doté d'un atelier mécanique.

L'exposé a concerné aussi les véhicules de type «Class G» destinés essentiellement aux entreprises publiques ainsi qu'aux services du MDN. Ces véhicules sont aménagés en fonction des besoins et des commandes

spécifiques. Il est à noter que la SAFAV-MB a été créée dans le cadre d'un partenariat algéro-allemand-émirati. La partie algérienne, représentée par la Société de développement de l'industrie automobile, relevant de la direction des industries militaires du MDN (34%), la Société nationale de véhicules industriels (17%) et le partenaire étranger représenté par le fonds d'investissement émirati «Aabar» (49%), en plus de la société allemande Daimler comme partenaire technologique. L'usine emploie plus de 350 personnes. Cheikh Mansour Ben Zayed Al Nahyan a, par ailleurs, visité le Centre national d'éducation équestre (Chaouchaoua), l'un des plus importants centres de production équestre en Algérie, placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture. Cette visite a permis à l'hôte de la wilaya de prendre connaissance des caractéristiques des chevaux arabe et berbère élevés dans cette jumenterie. Le centre dispose d'un atelier de production de matériel et outils indispensables à l'élevage de chevaux et d'un espace de dressage et d'entraînement. Avant de s'envoler vers la capitale, Cheikh Mansour Ben Zayed Al Nahyan et la délégation qui l'accompagnait ont eu droit à un spectacle de fantasia.

### Projet de loi de Finances 2017 : Adoption à la majorité

Source : El Moudjahid

L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté, hier à la majorité, le projet de loi de finances et du budget pour l'année 2017, lors d'une séance plénière présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, en présence de plusieurs membres du gouvernement.

En effet, les voix pour l'adoption du texte de loi se sont traduites par un grand «oui» de la majorité des

membres de la chambre basse du Parlement. Après la vérification du quorum avec 271 députés présents et 34 procurations, le projet de loi de finances a d'abord été voté, article par article, avant de passer au vote du projet de loi de finances 2017 dans sa globalité.

À l'issue de cette adoption à la majorité du texte de loi, le ministre des Finances, M. Hadji Baba Ammi, et après avoir remercié les députés, a appelé à continuer à œuvrer à l'amélioration de la productivité de l'économie nationale dans le cadre d'une vision prospective à long terme. «Il importe de réunir les conditions favorisant une économie répondant aux exigences de la prochaine étape du modèle national de croissance à partir de 2020», a souligné M. Hadji Baba Ammi.

### **La commission des finances et du budget introduit 7 amendements et 4 nouveaux articles**

À retenir également, la commission des finances et du budget de l'APN a introduit au projet de loi de finances de 2017 pas moins de 7 amendements, de même qu'elle a ajouté 4 nouveaux articles, outre l'amendement dans la forme de cinq articles.

Il faut dire que le débat général de la PLF 2017 a constitué une occasion où nombre de préoccupations ont été soulevées. Lors des travaux de la commission, le débat a été axé sur les voies et moyens à même de consolider l'économie nationale et de poursuivre l'amélioration des conditions sociales des citoyens, la préservation des équilibres financiers, ainsi que la rationalisation des dépenses publiques. Le nombre total des propositions d'amendements formulés par les députés et déposés sur le bureau de la commission était de 65 amendements relatifs à plusieurs questions d'intérêt national. Il convient de rappeler, dans ce contexte, que la commission des finances et du budget

avait entamé l'examen des amendements, le 17 novembre dernier, lors d'une séance de travaux en présence du ministre des Finances, du ministre délégué chargé de l'Économie numérique et de la Modernisation des systèmes financiers, de la ministre des Relations avec le Parlement, et des députés concernés. Après l'examen des amendements du PLF 2017, le débat objectif a permis d'approuver les amendements suivants : D'abord, il était question de l'amendement de l'article 18 pour que la taxe sur le passeport de 24 pages puisse être de 25.000 DA et celui de 48 pages de 60.000 DA au lieu de 45.000 DA. Il y a eu ensuite l'amendement de l'article 27 sur l'augmentation de la taxe sur le tabac noir à 1.240 DA le kilo. Aussi, le nouveau texte stipule le non-changement de la taxe intérieure de consommation qui est appliquée sur le café. Il a été prévu également l'introduction d'un nouvel article (article 37-bis) relatif à l'augmentation de la taxe sur les boissons alcoolisées. L'autre amendement introduit dans le projet de loi de finances 2017 est inhérent à l'article 67, à travers l'autorisation d'importation des appareils électroménagers de type A, B et C ; en fixant la taxe d'efficacité énergétique. Dans ce cadre, les taux devraient se décliner comme suit : 0,5% pour les électroménagers de type A, 20% pour ceux de type B et, enfin, 30% pour les électroménagers de type C. Les taxes imposées sur les produits importés devraient entrer en vigueur à partir de juillet 2017. Quant aux impôts sur les produits fabriqués localement, ces derniers seront applicables dès janvier 2018.

### **Amendement de l'article 108 pour la régularisation de situation des bâtisses**

À noter également qu'avec l'amendement de l'article 73, on ajoute au document, au niveau du premier paragraphe, une expression signifiant que le paiement sera «comptant». Le PLF 2017 recèle également la

révision de l'article 107 en fixant la taxe sur les pneumatiques importés à 750 DA pour le véhicule lourd et à 450 DA pour les voitures. La distribution de la taxe devrait s'effectuer ainsi : 35% au profit des communes, 35% au budget de l'État, et à 30% au profit du fonds spécial de la solidarité nationale. Il a été procédé aussi à l'amendement de l'article 108 pour la régularisation de situation des bâtisses faisant l'objet d'un permis de construire n'ayant pas été réalisées ou sont non achevées et qui ne sont pas conformes aux permis délivrés, et ce contre une taxe oscillant entre 10 et 25% de la valeur du bien immobilier, selon la nature de l'infraction.

Ces dernières décisions prennent effet à partir de janvier 2018. Remarque importante à signaler, également, la commission des finances et du budget a refusé avec force d'arguments nombre d'amendements dont certains concernent les dispositions du projet de loi et d'autres sont inhérents à l'introduction de nouvelles dispositions sur ce PLF 2017. À la faveur de l'examen complémentaire du PLF 2017, de nouvelles dispositions sont prévues, à l'image notamment de celles de l'article 21-BIS-1 du projet de loi de finances pour l'optimisation, par les banques et autres institutions financières, du traitement des documents commerciaux, à travers l'exemption du timbre du volume.

Figurent également parmi les nouvelles dispositions, celles contenues dans l'article 108-bis relatif à la suppression de la TVA inhérente aux intrants et autres effets nécessaires aux opérations de raffinage des huiles alimentaires. Il y a lieu également de mettre en exergue l'introduction de l'article 130-BIS-1 stipulant la réduction à hauteur de 65% de la facture d'électricité au profit des ménages et des agriculteurs vivant dans les wilayas du Sud. Cette réduction est de 25% au profit des

personnes exerçant des activités économiques au sud du pays.

D'autres amendements ont concerné la forme. Il s'agit des articles 26, 114, 116 et 117. Aussi, il a été procédé à la rectification d'une erreur qui s'est glissée au niveau de l'article 124 de l'avant-projet de loi. La commission des finances et du budget de l'APN a, enfin, mis en avant l'impérieuse nécessité et toute l'importance d'établir une coordination entre les différents secteurs ministériels dans le domaine de l'économie numérique, de relancer le rôle de l'Autorité de régulation des postes et télécommunication et d'adapter son activité à l'évolution en cours en matière de technologies de l'information et de la communication, tout en se concentrant sur la numérisation et l'actualisation des sites électroniques gouvernementaux et en veillant à l'application des dispositions législatives liées à la famille du chahid et ayants droit, comme souligné du reste dans l'introduction du rapport complémentaire du PLF 2017, lu par le rapporteur de la commission spécialisée, Mme Saïda Bounab.

Il y a lieu de signaler, à la fin, que, comme à leur habitude, les députés du Parti des travailleurs ont voté non. Ceux du Front des forces socialistes (FFS) et du parti El-Adala ont boycotté le vote, au moment où les représentants de l'Alliance de l'Algérie verte ont quitté l'hémicycle en pleine séance plénière, exprimant ainsi leur rejet du projet de loi de finances 2017, ce qui n'a pas empêché la majorité de voter pour un large «oui» !

**[Ville nouvelle de Sidi Abdallah : La première tranche bientôt finalisée](#)**

**Source : El Moudjahid**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que les travaux seront bientôt finalisés sur la première tranche de la nouvelle ville de Sidi Abdallah qui devra être livrée le 11 décembre prochain.

"Nous menons une course contre la montre pour être au rendez-vous", a affirmé le ministre qui inspectait des chantiers de logements à Sidi Abdallah assurant que les cités seront prêtes pour la livraison le 11 décembre prochain.

Cette première tranche comporte près de 7.000 logements de type AADL et 1.100 autres promotionnels publics, selon les chiffres avancés par le ministre. D'autres structures, dont neuf stades de proximité et 4 écoles, sont prévues dans le cadre de cette tranche du projet de la nouvelle ville. Concernant les locaux commerciaux, le ministre a révélé que quelque 1.800 plis envoyés dans le cadre de l'appel d'offres lancé par la direction générale de la nouvelle ville pour l'exploitation de 300 commerces ont été ouverts. Ces espaces commerciaux permettront à eux seuls la création de près de 1.200 emplois directs dans différents métiers. Les bénéficiaires devront se conformer à un cahier des charges rigoureux et adapté aux exigences d'une gestion moderne des villes. L'inauguration de la première tranche de la nouvelle ville coïncidera avec l'inauguration de la ligne ferroviaire reliant Zeralda à Birtouta passant par Sidi Abdallah. La nouvelle ville de Sidi Abdallah s'étend sur 7.000 hectares au sud-ouest d'Alger. Le plan général de la ville prévoit 27 agglomérations ou des projets devront abriter près de 54.000 logements. La ville nouvelle de Sidi Abdallah est un projet urbain comportant de nombreux pôles, notamment résidentiel, pharmaceutique, universitaire et de santé outre un pôle dédié à l'environnement et aux loisirs. Les travaux de

viabilisation de la nouvelle ville de Sidi Abdallah ont été confiés à un groupement de sociétés publiques, conduites par Cosider, en vertu de deux contrats pour une valeur globale de 84 milliards de DA.

### **De nouvelles souscriptions au programme AADL à titre exceptionnel à Khenchela**

M. Tebboune a par ailleurs annoncé que de nouvelles souscriptions aux logements AADL seront ouvertes à titre exceptionnel à Khenchela compte tenu à l'excédent enregistré en la matière dans cette wilaya. 1.068 souscripteurs du programme AADL 2 au niveau de cette wilaya auront leurs clefs à partir de jeudi alors que le programme global porte sur 2.300 unités. Les nouveaux souscripteurs bénéficieront de l'excédent. Cette mesure exceptionnelle sera adoptée dans les wilayas qui enregistreront un excédent en unités de logement par rapport aux demandes formulées, a encore fait savoir le ministre.

### **Opportunités de partenariat algéro-finlandais**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a présenté devant le ministre finlandais de l'Agriculture et de l'Environnement, Kimmo Tiilikainen, les opportunités de partenariat entre les entreprises algériennes et finlandaises en matière de logement, a indiqué hier un communiqué du ministère. Lors de l'audience qu'il a accordée à son homologue finlandais, M. Tebboune a évoqué les opportunités de coopération dans le domaine de la construction et des équipements publics, notamment la réalisation et le développement de nouvelles villes et le transfert de la technologie, sachant que la Finlande est un pays pionnier en matière d'énergies renouvelables. Le ministre s'est dit favorable à toutes formes de coopération entre les entreprises algériennes et

finlandaises, a précisé la même source. Pour sa part, le ministre finlandais a exprimé le souhait de son pays de développer la coopération dans le domaine de la construction et des équipements publics. Le ministre finlandais de l'Agriculture et de l'Environnement a effectué une visite de travail de trois jours à la tête d'une délégation d'hommes d'affaires. Sa visite a été sanctionnée par la signature dimanche d'un mémorandum d'entente dans le domaine phytosanitaire ouvrant la voie aux échanges commerciaux des produits agricoles entre les deux pays.

### **Salon international des entreprises naissantes en technologie : En phase de préparation**

**Source : El Moudjahid**

Le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a annoncé à Tlemcen que son ministère est en phase de préparation d'un Salon international des entreprises naissantes en technologie de pointe. Dans une rencontre avec la presse lors de la deuxième journée de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. El Ghazi a souligné que cette manifestation vise à informer sur ce domaine d'investissement le prometteur qui s'appuie sur les performances scientifiques et technologiques des jeunes diplômés des universités nationales. Il a ajouté que les dispositifs de soutien à l'emploi sont appelés à accompagner, en coordination avec la maison de l'entrepreneuriat au niveau des universités, à créer de telles entreprises. Cette manifestation constituera une occasion pour exposer des modèles d'entreprises réussies, créées sur la base de technologies de pointe, sensibiliser les jeunes promoteurs sur la complémentarité dans le domaine de création de micro-entreprises et pour échanger les

expériences en collaboration avec l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), a ajouté le ministre. Après avoir rappelé les résultats positifs concrétisés par les dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes au niveau national, il a valorisé le succès réalisé par la micro-entreprise "Nedrodaf" spécialisée dans la production de détergents qu'il a visitée à Nedroma. Le ministre a rappelé que son promoteur a bénéficié des services de l'ANSEJ et commencé à travailler avec peu d'ouvriers avant d'élargir son activité. Il emploie actuellement 30 ouvriers et envisage d'exporter son produit vers la France et l'Espagne, a-t-il souligné, mettant en exergue l'accompagnement dont il bénéficiera du ministère pour lui faciliter la tâche.

Au sujet des assurances, M. El Ghazi a déploré certaines pratiques de praticiens qui prescrivent des ordonnances de complaisance, tout en insistant sur la lutte contre ce phénomène qui porte préjudice à la caisse d'assurance sociale (CNAS) et sur le contrôle continu.

Le ministre a inspecté un nombre de centres payeurs CNAS à Nedroma, Ghazaouet, Remchi et à Bensekrane et inauguré de nouvelles antennes de l'emploi, avant de visiter l'entreprise publique de meubles de Nedroma et de présider une cérémonie de remise de fauteuils roulants et d'appareillages médicaux à des malades assurés.

### [M. Bouchouareb présente les opportunités d'investissement aux opérateurs finlandais](#)

**Source : El Moudjahid**

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, a présenté au ministre finlandais de l'Agriculture et de l'Environnement, Kimmo Tiilikainen,

les opportunités d'investissement qu'offre le marché algérien, appelant les opérateurs finlandais à engager des projets de partenariat en Algérie, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Les deux ministres ont passé en revue les opportunités d'investissement qu'offre le marché algérien à la lumière des réformes engagées par le gouvernement en matière d'amélioration des conditions de l'investissement et du climat des affaires, selon le communiqué. Après avoir rappelé les différentes mesures à caractère économique prises par le gouvernement, M. Bouchouareb «a exprimé le souhait de voir des opérateurs finlandais engager des projets de partenariat en Algérie», ajoute la même source.

La délégation finlandaise a exprimé, pour sa part, un intérêt pour investir en Algérie, notamment dans les domaines de la mécanisation agricole, des énergies renouvelables, de la gestion des déchets et des ressources en eau.

Lors de sa visite, le ministre finlandais, qui était accompagné d'une délégation d'hommes d'affaires, a signé, dimanche dernier, avec le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdessalam Chelghoum un mémorandum d'entente portant sur la protection des végétaux et la quarantaine végétale.

### [Pétrole : Le Brent poursuit sa hausse](#)

**Source : El Moudjahid**

Les prix du pétrole poursuivaient leur hausse, hier, en cours d'échanges européens, en prévision de la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole prévue fin novembre à Vienne, qui devrait aboutir à un accord sur la limitation de la production d'or noir. Le

baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 49,62 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 72 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de janvier, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, gagnait 57 cents à 48,81 dollars. L'optimisme des investisseurs a porté les cours, dans la matinée, à 49,96 dollars pour le Brent et à 49,20 dollars pour le WTI, à leur plus haut en trois semaines et demie. «La hausse entamée la semaine dernière s'explique par les attentes grandissantes que l'Opep trouvera un accord pour limiter sa production lors de sa prochaine réunion officielle» qui se tiendra à Vienne le 30 novembre, commentaient les analystes de Commerzbank. «L'optimisme est justifié par la confiance du ministre saoudien du Pétrole et par l'offre de l'Opep à l'Iran de simplement geler sa production au lieu de la réduire», expliquaient-ils. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, s'est montré déterminé à trouver un accord et s'est, d'ores et déjà, engagé à limiter sa production. «Nous sommes convaincus que l'Opep arrivera à trouver un accord, et notre optimisme est ancré par l'idée que l'Arabie saoudite, qui est le pays le plus important de l'organisation, a les moyens de faire rentrer les autres pays dans le rang», résumait Helima Croft, analyste de RBC Capital Markets. «En revanche, reste à savoir l'ampleur de l'accord trouvé. Plus il y aura de détails après la réunion de Vienne, plus l'annonce sera bien reçue sur les marchés», notait l'analyste.

### [Une étude thématique sur la chaîne de distribution pharmaceutique](#)

**Source : Le Soir d'Algérie**

Le Conseil national de la concurrence (CNC) a lancé une étude thématique qui a exclusivement pour objet d'opérer un diagnostic concurrentiel de la chaîne de distribution pharmaceutique, a annoncé, hier, le président de ce Conseil, relancé en 2013 et placé sous tutelle du ministère du Commerce.

Pour mener avec un maximum de qualité l'étude sectorielle, le Conseil s'est référé partiellement au questionnaire et sujets de réflexion proposés par l'OCDE dans le cadre du 13e Forum mondial sur la concurrence qui s'est tenu à Paris les 27 et 28 février 2014 et qui portait sur «les problèmes de concurrence dans la distribution de produits pharmaceutiques», a souligné Amara Zitouni, à l'occasion de la présentation du rapport d'activité du Conseil pour l'année 2015.

Les résultats de l'étude sont attendus le mois prochain, selon Djilali Slimani, membre permanent du Conseil. «Le taux d'avancement de l'étude au 30 juin 2016, dira M. Slimani, se situe à 60% des prévisions. Il est en conséquence fort probable de livrer cette étude en décembre 2016», relèvera-t-il.

«Nous comptons d'abord faire valider ces conclusions par ceux qui nous ont fourni l'appui nécessaire à cette étude, je veux parler notamment des services des ministères de la Santé, du Travail et de la Sécurité sociale qui nous ont apporté l'assistance nécessaire», dira Djilali Slimani, membre permanent du CNC. Cette initiative, lancée en 2015 et confortée en 2016 grâce à la réalisation de la première étude du Conseil de la concurrence, est appelée à se renforcer et à se reproduire pour les années à venir à raison de deux études thématiques par année, annonce-t-il. Selon lui, cette fréquence est indispensable «pour permettre la mise en place de mécanismes d'observation du marché

et de détection des pratiques anticoncurrentielles dont dépend notamment toute procédure d'auto-saisine». Il s'agit, pour les meneurs de l'étude, de décrire toute la chaîne pharmaceutique de responsabilité (de la sphère de production jusqu'au consommateur final) et déterminer, le long de ce parcours, les domaines d'intervention potentiels du Conseil de la concurrence. Les conclusions de l'étude reposeront notamment sur une analyse de la réglementation en vigueur dans le secteur pharmaceutique et sur un suivi des enjeux économiques et sectoriels auxquels sont soumis les acteurs concernés. Les conclusions seront présentées par catégorie d'acteurs intervenant dans la distribution du médicament à usage humain, à savoir les laboratoires pharmaceutiques, les intermédiaires (importateurs et grossistes) et les pharmaciens d'officine, a détaillé M. Slimani.

Les auteurs de l'étude émettront une série d'orientations visant à identifier les zones d'exercices de compétence du Conseil de la concurrence dans le secteur du médicament. Cela permettra au Conseil de cibler ces zones au sein desquelles il serait susceptible d'intervenir, dans l'hypothèse où des acteurs adopteraient des comportements anticoncurrentiels.

### [Boudjemaâ Talai : «Ma priorité est de voir l'autoroute Est-Ouest achevée totalement»](#)

#### **Source : Le Soir d'Algérie**

En visite d'inspection dans la wilaya de Bouira, le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaâ Talai, s'est montré, contrairement à ses prédécesseurs au nombre de quatre depuis que le fameux projet de mise à niveau du tronçon autoroutier Bouira-Lakhdaria avait été engagé en septembre 2013, très satisfait des travaux en cours, tant au niveau des

tronçons restants dans la partie de Djebbahia avec sa pente et ses grands glissements, que dans le tronçon restant de 8 kilomètres entre Aïn Chriki et Bouira avec la fameuse partie près d'Oued R'kham, longue de 600 mètres, qui a été, rappelons-le, emportée par les glissements au printemps 2012 et qui nécessitait des réfections globales avec un viaduc et des confortements avec des centaines de pieux.

Ainsi, au niveau de la pente de Djebbahia, le ministre a eu des explications concernant les travaux de confortements et de remblais sur une profondeur allant jusqu'à 10 mètres, et des centaines de pieux de plus de 25 mètres ; le tout avec une dalle souterraine pour une consolidation définitive de ce tronçon. Après avoir été informé des travaux de captage et de drainage des eaux souterraines existantes dans les lieux et qui sont pour beaucoup dans les glissements que connaît la région, le ministre a insisté sur ces drainages car, dira-t-il aux responsables de l'ANA, «quel que soit le bon travail fait au niveau de ce tronçon, si les raisons qui ont été à l'origine de ces grands glissements, à savoir les eaux souterraines, ne sont pas drainées, les glissements subsisteront toujours et impacteront ce tronçon à un moment ou un autre».

Plus tard et ayant constaté les mêmes travaux au niveau du pont d'Aïn Chriki avec des travaux de confortement et de captage des sources avant leur drainage, le ministre s'est montré très satisfait en allant même jusqu'à déclarer avec une certaine fierté, en s'adressant aux responsables de l'entreprise ETRHB chargée de la réalisation de cet ouvrage d'art et qui lui assuraient que les travaux seront achevés dans moins de deux mois : «Démontrez-le à ceux qui doutent encore, que l'entreprise algérienne est capable de relever les défis.» Cela étant, lors d'un point de presse organisé sous un chapiteau au niveau de la déviation de la RN5 sur 10

kilomètres et dont les travaux seront achevés en juin 2017, le ministre et à la question des échangeurs et même du péage s'est dit non pressé, préférant un bon travail au bâclage et aux délais. Cela même s'il s'est hasardé à avancer certaines dates comme le mois de janvier 2017 pour la réception de la partie de la pénétrante de Béjaïa sur un tronçon Ahnif-Akbou sur 50 kilomètres ou encore la réception de tout le tronçon de mise à niveau Bouira-Lakhdaria pour le premier trimestre 2017, et dont 25 kilomètres sont déjà achevés, la pénétrante El Eulma-Jijel dont les travaux sont en cours. Mais dans tout ça, la priorité pour le ministre est l'achèvement de tous les tronçons restants de l'autoroute Est-Ouest sur 1 200 kilomètres. Il le dira quand il fut interpellé sur les échangeurs et le péage, il le dira quand il lui a été posé la question d'un aéroport à Bir Ghbalou dans la wilaya de Bouira ; et il le dira également quand il a été interpellé sur la nécessité d'un dédoublement de la RN5 qui sera prise d'assaut.

Après l'application du péage au niveau de l'autoroute Est-Ouest et qui risque d'être saturée avec ces bouchons interminables au niveau des agglomérations et des chefs-lieux de daïra et communes, surtout au niveau de la wilaya de Bouira sur 101 kilomètres et qui traverse huit chefs-lieux de commune.

En somme, disons que l'hôte de Bouira a appris beaucoup de ses prédécesseurs qui se sont longtemps emportés avant d'être évincés laissant les mêmes problèmes traîner en longueur.

Pour l'actuel ministre Boudjemaâ Talai, l'essentiel est que les travaux avancent et... bien. Peut-être a-t-il raison en fin de compte ? L'avenir nous le dira.

## Création de mini zones d'activités pilotes destinées aux jeunes porteurs de petits projets

### Source : APS

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui a annoncé lundi soir à Tissemsilt la création prochaine de mini zones d'activités pilotes à travers toutes les wilayas du pays destinées aux jeunes porteurs de petits projets.

Lors d'une rencontre avec des élus locaux et des représentants de la société civile dans le cadre de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. Bedoui a souligné que cette opération offrira l'occasion aux jeunes porteurs de petits projets d'accéder à l'investissement.

Par ailleurs, le ministre a déclaré "nous avons pris des mesures d'urgence lors de la dernière rencontre qui a réuni le gouvernement avec les walis visant à exploiter les atouts des wilayas pour booster l'économie comme les richesses touristiques dont recèle la wilaya de Tissemsilt auxquelles il faut accorder toute l'importance voulue".

Il a ajouté que le véritable enjeu pour les trois prochaines années est de "sortir notre économie de la dépendance au pétrole et de s'orienter vers un partenariat économique contribuant à générer des emplois à l'instar du développement des fermes pilotes au niveau national par le biais du partenariat entre agriculteurs et opérateurs économiques".

M. Bedoui a souligné que "cette tendance est constitutionnelle actuellement et nous oeuvrons à la concrétiser dans la charte de la démocratie participative qui fixe les priorités de développement", ajoutant "nous

n'allons pas pardonner aux responsables qui conçoivent le poste comme honneur et non pas comme responsabilité".

"Le citoyen de 2016 n'est pas celui des années précédentes", a-t-il encore déclaré, rappelant que le dernier conseil des ministres présidé par le président de la République s'est intéressé à la révision de la fiscalité locale.

En réponse à un représentant d'une association active dans la wilaya de Tissemsilt, M. Bedoui a déclaré que le retard du développement dans la wilaya est la responsabilité de tous (exécutif, élus locaux et société civile) et que la meilleure manière de relancer le développement dans la région est de se mettre d'accord tous sur les priorités.

Le ministre a annoncé que sa visite d'inspection dans la wilaya s'est soldée par des décisions dont celle de dégager des enveloppes financières au titre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour l'aménagement des chemins communaux, le désenclavement des populations des zones déshéritées, l'aménagement des zones touristiques, fournir 4.000 aides supplémentaires, l'habitat rural, et créer des zones d'activité et réhabiliter celles en activité.

M. Bedoui a souligné, dans ce contexte, que ces enveloppes financières destinées à soutenir des actions de développement dans la wilaya sont réservées à titre de crédits comme nouvelle tendance du gouvernement.

Par ailleurs, le ministre a annoncé, lors d'un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, que 6 milliards DA ont été alloués au titre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour renforcer le transport scolaire des élèves pour l'année

scolaire en cours, outre 15 milliards DA pour réhabiliter des lotissements sociaux destinés aux régions du Sud et des Hauts plateaux avec la disponibilité des réseaux d'électricité, d'eau potable et de gaz.

La visite du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales à Tissemsilt a été marquée par la pose de la première pierre du projet de réalisation de 900 logements publics locatifs à Sidi El Houari au chef-lieu de wilaya, la présentation d'un exposé sur les quartiers précaires et du programme de leur réhabilitation.

En outre, le ministre a présidé, dans la commune de Khémisti, une cérémonie de remise d'affectations de logements sociaux, d'aides à l'habitat rural et de terrains à caractère social à des agents de la garde communale, des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP) et des ayants droits.

M. Bedoui a inspecté également le service d'état civil de cette localité et la zone d'activités de Sidi Mansour où il a suivi un exposé sur le projet de la zone industrielle de Selmana et un autre sur un projet d'investissement de fabrication de pièces de rechange de véhicules et visité une unité de production du lait et dérivées.

Il a également inauguré, en présence du Directeur général de la protection civile, Mustpaha Lehbiri, le siège de l'unité secondaire de la protection civile de Theniet El Had en la baptisant au nom du chahid "Rebahi Ahmed", ainsi qu'une auberge de jeunes dans la commune de Sidi Slimane et visité le parc national de cèdre.

M. Bedoui a, en outre, suivi un exposé sur le projet de raccordement des communes rurales de la wilaya au réseau de gaz naturel, les programmes de soutien des collectivités locales dans le cadre du retour des

populations à leurs régions, du projet de raccordement des barrages de Koudiet Rosfa et Derder (Ain Defla) au réservoir (5.000 m3) destiné à alimenter 80.000 habitants de Tissemsilt, Khemisti et Layoune.

Des explications sur le périmètre irrigué à partir de la station de traitement des eaux usées de Tissemsilt ont été fournies au ministre, de même que sur les atouts touristiques de la wilaya, le plan d'occupation du sol proposé pour l'investissement touristique et l'autre pour les produits d'artisanat.

### Adjudication minière : L'ANAM lance la 45ème session

**Source : L'Econews**

L'Agence Nationale des Activités Minières (ANAM) lance la 45ème session d'adjudication de vingt-cinq (23) sites miniers pour exploration.

Un avis d'appel national et international a été lancé à ce propos. L'appel porte sur 3 sites de calcaire destinés à la production de granulats et sables concassés, 13 sites d'argile pour produits rouges, 03 sites de sable pour construction, et 3 sites de tuf pour les travaux publics et 01 site pour le granite.

Ces sites, répartis à travers 14 wilayas, s'étalent sur des superficies allant de 4 hectares jusqu'à 120 hectares. Les 14 wilayas sont béjaia, ghardaia, Illizi, Batna, Khenchla, Laghouat, Médéa, M'Sila, Tébessa, Adrar Bordj Bouaridj, Chlef, El Oued et Tamanrasset.

La date de dépôt des soumissions (offres techniques et financières) est fixée au jeudi 22 décembre 2016 au siège de l'Agence Nationale des Activités Minières et l'ouverture des plis se fera, en séance publique et en

présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le même jour et dans le même lieu de dépôt.

Pour rappel, le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, avait affirmé que le secteur des mines connaîtrait à partir de 2016 une "grande dynamique" à travers le lancement de plusieurs projets visant la création d'une véritable industrie minière pour contribuer à la réduction des importations dans ce domaine.

Le ministre déplore le fait que « le secteur des mines génère actuellement une faible plus-value et se caractérise par un manque de moyens humains et matériels, une insuffisance de compétences dans les domaines de la recherche et de l'exploitation minières, un effort insuffisant des entreprises minières dans le financement de la recherche géologique et minière ainsi qu'un management globalement inefficace des entreprises publiques minières ».

Notons que cette agence, avait remplacé en 2014 l'Agence nationale du patrimoine minier Anpm avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi minière. Celle-ci accorde des incitations fiscales aux investisseurs potentiels en exonérant de la TVA les équipements et les produits destinés à cette activité. Elle vise, également à créer les conditions idoines pour la relance du secteur minier à travers un financement suffisant pour l'exploration de nouveaux gisements miniers exploitables commercialement.

### Le consul général de France rencontre les opérateurs économiques

**Source : Liberté**



Le consul général de France à Annaba, Patrick Poinot, était, hier, à Souk-Ahras où il a eu un entretien avec le wali, portant essentiellement sur la question des éventuels échanges économiques et culturels entre les deux pays. Présentant les potentialités agricoles de la région, M. Abdelghani Fillali a évoqué la plantation de bulbes de safran et d'autres produits fruitiers tels que la figue de Barbarie et la cerise.

Cela, en plus des forts rendements qui peuvent être améliorés dans la céréaliculture et dans la culture des légumes secs, ainsi que dans celui de la production laitière. L'hôte a été reçu par les représentants de la Chambre de commerce et d'industrie Medjerda et une délégation d'industriels et d'hommes d'affaires. Le président de la CCI a indiqué que la plupart des industriels de la région ont acquis des équipements auprès de constructeurs français et qu'ils éprouvent des difficultés à se faire accompagner par leurs fournisseurs. Amar Rebaï a indiqué que le propriétaire de la briqueterie de Zaârouria, a, à lui seul, consacré une enveloppe de plus de 120 millions d'euros pour l'achat de ses chaînes de fabrication et d'autres installations de production laitière et des matériaux de construction. Le président de la CCI proposera au Consul général le jumelage de la ville de Souk-Ahras avec des villes françaises ayant les mêmes spécificités. Bien entendu, la question des visas a été abordée par les promoteurs industriels présents qui ont soulevé les difficultés pour l'obtention des visas et le visa longue durée. Sur ce dernier point, Patrick Poinot a assuré que ses services s'attellent à favoriser la liberté de circulation dans l'Espace Schengen à tous les opérateurs présentant un dossier de visa conforme. Répondant à une question de Liberté au sujet des nouvelles mesures prises par TLS Contact, supprimant les rendez-vous pour les détenteurs de visas arrivés à expiration, le consul général explique qu'il s'agit là d'une initiative

expérimentale qui ne concerne que le consulat de France d'Alger.

## **COMMERCE**

### **Groupe Algérie Télécom : M. Tayeb Kebbal confirmé au poste de PDG**

**Source : El Moudjahid**

M. Tayeb Kebbal a été confirmé au poste de président-directeur général du groupe Algérie Télécom, alors que MM. Ahmed Choudar et Anouar Benabdelouahed ont été désignés respectivement aux postes de PDG des filiales mobile et satellitaire de ce groupe, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication. Ce changement intervient dans le cadre du «parachèvement des programmes de dynamisation du secteur des TIC et de la politique du gouvernement visant l'amélioration du service public dans le domaine des télécommunications», précise la même source. La confirmation de M. Kebbal intervient six mois après son installation à la tête de l'entreprise où «il a démontré son efficacité et ses performances, en tant que gestionnaire, dans la conduite des réformes et des restructurations en cours», relève le communiqué du ministère.

Ces responsables sont appelés à «redoubler d'efforts et à œuvrer ensemble pour mettre en place la nouvelle stratégie du groupe Algérie Télécom, visant à améliorer le management et la rentabilité des entreprises à travers le perfectionnement des processus internes de gestion et la mobilisation des employés pour l'atteinte des objectifs tracés dans le cadre de la stratégie du gouvernement», ajoute le communiqué.

### **Djezzy étend son réseau 4G à 13 autres wilayas**

**Source : L'Econews**

Il s'y est engagé le mois dernier. Et il semble avoir tenu sa promesse en étendant le réseau 4G à 13 autres wilayas. Et ce, à partir de demain mercredi 23 novembre 2016.

Dans un communiqué rendu public aujourd'hui, l'opérateur de téléphonie mobile décline son extension en citant les wilayas concernées. Il s'agit de d'Alger, Ain Defla, Bordj Bou Arreridj, Bouira, Boumerdes, El Oued, Mostaganem, Oran, Skikda, Tizi Ouzou, Tlemcen, Blida, Batna, Sétif, Constantine et Djelfa qui viennent compléter la liste des trois premières wilayas lancées le mois dernier.

«En tant qu'entreprise Algérienne détenue à 51% par le FNI, Djezzy inscrit son programme de développement dans le cadre de la stratégie du Gouvernement visant à créer un écosystème numérique et une économie digitale. Dans ce cadre, Djezzy poursuit un ambitieux plan d'investissement afin de maintenir la qualité de la connexion à très haut débit en réalisant aussila pose de la fibre optique sur près de 3000 kms », lit-on dans le communiqué.

### **Un Libyen veut réaliser une cimenterie en Algérie**

**Source : L'Econews**

Malgré les difficultés financières que connaît l'Algérie depuis plusieurs mois et le ralentissement de son marché intérieur, les investisseurs étrangers semblent prêts à s'y installer.

C'est le cas de la société libyenne Mamara Libya, spécialisée dans la production du ciment et des matériaux de construction, qui souhaite monter une cimenterie en Algérie dans les prochains mois. Mais son souci est de trouver d'abord un partenaire algérien qui l'accompagnera dans cet investissement très bénéfique pour l'économie nationale.

Selon le représentant de la société libyenne, Khaled Belaïd, rencontré en marges des travaux du Forum d'investissement algéro-émirati organisé lundi au CIC (club des pins) à Alger, la cimenterie que propose Marmara Libya est unique en son genre en Algérie, puisque, explique-t-il, « elle est à 100% bio ». Avec la technologie de pointe, nous utiliserons les déchets non recyclés à l'image des pneus, ordures pour alimenter les grands fourneaux. Ainsi, le résultat sera bien évidemment 0% pollution.

Notre interlocuteur a précisé que sa société compte investir 200 millions de dollars dans un premier temps pour monter l'usine, mais après le début de fonctionnement, 200 autres seront déboursés. Concernant la capacité de production, elle sera à hauteur de 2 millions de tonnes par an, destinées en premier lieu au marché local et au marché international dans une deuxième étape.

Le même homme d'affaire profite de cette occasion pour faire un appel aux hommes d'affaires et investisseurs algériens, pour mettre une place une politique d'échanges avec leurs homologues libyens, qui selon lui, ont besoin durant cette conjoncture, de l'expertise algérienne. Cet investisseur dira qu'il préfère voir des produits algériens sur les étals libyens plutôt que ceux qui viennent d'Europe, d'Asie, etc.

## Groupe Cnan Nord : acquisition de 18 navires d'ici à 2019, pour 550 millions de dollars

**Source : Algérie Eco**

Ferfera Mustapha, Président du Conseil d'administration de Cnan Nord, filiale à 100% du Groupe Gatma, a annoncé, aujourd'hui, au Salon international des transports et de la logistique (Logistical), que « l'acquisition des 18 navires prendra fin en 2019 » précisant que « cette opération s'inscrit dans le cadre du Plan de développement de la société, pour lequel une enveloppe financière de l'ordre de 550 millions de dollars a été consacrée »

« Actuellement nous sommes à notre 7ème navire acquis depuis le deuxième semestre de 2014. Il est d'une capacité de 12 500 tonnes ou de 860 conteneurs » a tenu à le rappeler. « Nous envisageons également d'acquérir des porte-conteneurs, des céréaliers et des vraquiers, en guise de renforcement de notre implication dans le secteur de l'agroalimentaire, mais aussi de la pétrochimie » a-t-il ajouté

Cette dynamique est motivée, argumente ce cadre dirigeant, par « le souci constant de notre société à consolider sa position à l'échelle nationale, notamment dans le domaine de la logistique, qui demeure la clé de l'exportation.

Il faut savoir que nous sommes présents en Amérique du Nord, en Asie et en Europe. C'est dire le respect que l'on nous voue internationalement».

En exercice depuis 1963, Cnan a dans son portefeuille client, « Sonelgaz et Sonatrach, représentant le volet énergétique dans le secteur public économique, mais

aussi Saidal, pour l'industrie pharmaceutique, et Cosider représentant le Batiment. Quant aux privés, nous comptons les Groupes Cevital, Dahmani et Hamoud Boualem, et ce pour ne citer que celles-là » a soutenu notre interlocuteur.

En perspective, Mr Ferfara a déclaré que « des pourparlers avec d'autres sociétés privées ont été enclenchés. Deux sont presque en finalisation. Le premier concerne l'acheminement en kit des véhicules Hyundai au profit du Groupe Tahkout. Le second a trait à l'accompagnement logistique au profit du Groupe Condor, notamment pour ses opérations à l'exportation ».

## Safi Lazreg, DG de Numilog : "Nous souhaitons devenir une référence sur nos métiers"

**Source : Liberté**

Le directeur général de Numilog dresse, dans cet entretien, un état des lieux du secteur de la logistique en Algérie. Il nous a dévoilé l'objectif recherché par Numilog en participant au symposium international de la translogistique, du transit et de l'entreposage prévu les 26 et 27 novembre. Il évoque également les ambitions du logisticien.

**Liberté : Numilog participe au Symposium international de la translogistique, du transit et de l'entreposage prévu les 26 et 27 novembre. Voulez-vous nous dresser un état des lieux du secteur de la logistique en Algérie ?**

Safi Lazreg : Numilog a souhaité participer à ce symposium avec plusieurs objectifs. Le secteur de la logistique et du transport a toujours existé en Algérie et

ces métiers ne sont pas nouveaux. Toutefois, ce secteur n'a pas su ou pu, pour de multiples raisons, s'adapter aux besoins du marché. Les exigences actuelles, telles que traçabilité, sécurité alimentaire, garantie de la chaîne du froid, flux tendus, e-commerce etc., nécessitent que notre secteur d'activité se "professionnalise" rapidement. La création d'écoles spécialisées, l'amélioration des infrastructures routières et autoroutières, l'aménagement d'accueil pour chauffeurs et la construction de plateformes logistiques modernes sont autant de sujets de préoccupation qui nécessitent des réponses rapides et adaptées. Plus largement, la nécessité de se rencontrer entre autorités, acteurs et experts de ce secteur afin de partager nos expériences des réalités locales et bonnes pratiques pour atteindre l'excellence opérationnelle, est évidente.

### **Quels sont les obstacles qui empêchent cette activité de se développer ?**

La liste des solutions potentielles est bien plus importante. Il existe de la part de tous les acteurs, y compris les pouvoirs publics, une réelle prise de conscience de l'état des lieux et des difficultés actuelles. Des solutions existent.

Il faudra mener un travail de concertation et de coordination pour que chacun apporte sa contribution. L'enjeu de la logistique ne se résume pas seulement à devenir un trait d'union entre les industriels et les consommateurs, nous devons également jouer un rôle citoyen et sociétal auprès de notre jeunesse. Nous sommes un secteur d'avenir qui contribuera fortement à de la création de valeurs. Par ailleurs, la professionnalisation et la valorisation de ce secteur, passeront indubitablement par des partenariats publics/privés forts. À ce titre, Numilog souhaite apporter sa contribution dans les futurs échanges à

travers la création d'emplois notamment et ainsi offrir à notre jeunesse des perspectives nouvelles.

### **Quelle est la position de Numilog sur ce marché et quelles sont les perspectives de développement de l'entreprise ?**

Nous souhaitons davantage faire connaître nos activités. Notre stratégie est en droite ligne avec celle de notre président, M. Issad Rebrab, à savoir d'accompagner nos filiales dans leur croissance en Algérie et à l'international. Numilog s'ouvre également aux acteurs économiques ne faisant pas partie du groupe Cevital. Nos offres de services s'élargissent à bien d'autres secteurs d'activité (automobile, pharmaceutique, bâtiment, etc.). Nos organisations sont en constante mutation afin de répondre aux besoins de nos clients.

Notre entreprise compte actuellement 1 350 collaborateurs et plus de 1 200 moyens roulants de tout type. Nous avons également 35 sites logistiques répartis sur l'ensemble du territoire. Nous souhaitons devenir une référence sur nos métiers. Au-delà des offres traditionnelles, nous souhaitons également proposer des services de conseil en Supply Chain. Nous présentons l'avantage d'être des acteurs de solutions préconisées. Nos perspectives de développement sont importantes. Nous avons, néanmoins, conscience que le chemin à parcourir est encore très long. Le Sitem est une bonne étape.

### **[Le lave-linge "Top Intellect" de Brandt lauréat 2016](#)**

**Source : Liberté**

Le produit est fabriqué en Algérie sur le site de Sétif. Il offre une expérience de lavage inédite grâce à l'ergonomie de son tableau de commande, à son adaptation intelligente aux préférences du consommateur.

M. Issad Rebrab, P-DG du groupe Cevital et Sergio Trevino, DG de Brandt, ont reçu hier le Janus de l'industrie 2016 pour leur lave-linge intelligent et économe "Top Intellect". La cérémonie de remise du trophée a eu lieu au siège du ministère des Affaires étrangères à Paris, en présence de Matthias Fekl, secrétaire d'État au Commerce extérieur. Créé en 1953, le prestigieux label Janus de l'Institut Français du Design, consacre les meilleures réalisations en termes de design et d'innovation. Il est remis par un jury pluridisciplinaire d'experts de renom, designers, architectes d'intérieur, analystes de la valeur, ergonomes, responsables marketing, historiens pour lequel il est essentiel que la promesse de l'usage serve le client dans la durée.

Le lave-linge "Top Intellect" de Brandt, lauréat 2016 des Janus de l'industrie, est fabriqué en Algérie sur le site de Sétif. Il a été conçu avec le concours de BETC Design sous la supervision du laboratoire R&D de Brandt France. Il offre une expérience de lavage inédite grâce à l'ergonomie de son tableau de commande, à son adaptation intelligente aux préférences du consommateur (nature du textile, degré de salissure) tout en réduisant les nuisances sonores.

Dans une déclaration en marge de l'événement, M. Issad Rebrab s'est dit très honoré de cette distinction. "Je suis très honoré de recevoir ce Janus de l'industrie pour Brandt des mains de l'Institut Français du Design, au ministère des Affaires étrangères. Cevital a relancé Brandt, fleuron de l'électroménager, en pérennisant de

nombreux emplois. Le label Janus de l'industrie est une reconnaissance de notre stratégie qui promeut l'excellence du produit, la R&D et l'innovation à des prix compétitifs", a-t-il déclaré. Le patron de Cevital a rappelé le succès qu'a connu le partenariat de son groupe avec Brandt et les perspectives prometteuses qui les lient pour l'avenir. "Nous bâtissons avec Brandt un groupe de taille mondiale qui exporte dans le monde entier des produits de qualité. C'est une grande satisfaction pour l'ensemble des collaborateurs du groupe Cevital en France et en Algérie", a-t-il souligné. Le complexe de Sétif, entré en production récemment, est doté d'une capacité de 8 à 10 millions d'appareils électroménagers par an. "C'est la première fois dans l'histoire de l'Algérie, à ma connaissance, qu'un produit fabriqué à Sétif remporte le prix Janus d'innovation et de design en France. Aujourd'hui, une proportion importante de la production sera destinée à l'exportation", s'est félicité M. Rebrab lors de l'inauguration de la deuxième ligne de production de l'usine Méditerranéenne Float Glass (MFG), situé dans la commune de l'Arba.

Acquis en 2014 par Cevital, le groupe Brandt est en passe de devenir, dans un avenir proche, un géant de l'électroménager à l'échelle internationale. Sur le plan national, le groupe prévoit de hisser ses deux usines implantées à Sétif, l'une en service depuis deux ans et l'autre dont le lancement est prévu pour le premier trimestre 2017, au rang de premier exportateur dans peu de temps.

De son côté, le P-DG de Brandt a indiqué que "le label Janus de l'industrie met en lumière notre credo, rendre accessible l'innovation technologique et le design à un prix compétitif pour le consommateur. Le Top Intellect est un modèle d'intelligence qui apprend de l'usage de

son propriétaire. Nous nous réjouissons de cette reconnaissance au rayonnement international".

### [Brandt Algérie inaugure quatre nouveaux stores](#)

#### **Source : Liberté**

Brandt Algérie continue sa percée sur le marché local et ce, en multipliant sa présence dans les différentes régions du pays à travers l'inauguration de nouveaux stores.

Ainsi, après l'ouverture récente des deux showrooms à Bouira, l'entreprise enchaîne d'autres inaugurations dans d'autres wilayas, à savoir Blida, Tizi Ouzou, Béjaïa et Sétif. Avec l'inauguration de ces quatre showrooms, Brandt Algérie dispose à ce jour de 22 stores sur le territoire national ; 4 villes supplémentaires qui viennent renforcer davantage la position du réseau Brandt en Algérie et qui lui permettent d'être encore plus proche de ses clients.

#### **Brandt à Blida**

Situé à l'Arba, dans la wilaya de Blida, Salma Store est un showroom qui présente toute la gamme Brandt allant du gros au petit électroménager, et géré par une équipe dynamique afin de garantir la satisfaction de sa clientèle, avec une superficie totale de 130 m2.

#### **Brandt à Tizi Ouzou**

Ce 20e store de Brandt est doté aussi d'une surface de 130 m2. Laga Store est sis au centre-ville de Fréha à Tizi Ouzou.

#### **Brandt à Béjaïa**

À Béjaïa, les consommateurs pourront découvrir toute la gamme des produits Brandt chez Derradji Store qui se trouve au boulevard Tikharoubine, Sidi-Ahmed.

#### **Brandt à Sétif**

Le showroom Hamouda Store, qui se situe dans la ville de Aïn Azel, à Sétif, met à la disposition de ses clients une panoplie d'appareils électroménagers.

## [TRANSACTIONS & CONTRATS](#)

### [Pétrole: Sonatrach signe un accord de renouvellement de ses contrats avec Cepsa](#)

#### **Source : APS**

La Compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et la compagnie pétrolière espagnole S.A.U CEPESA ont signé mardi à Alger un accord de partenariat portant renouvellement des contrats liant ces deux sociétés, a indiqué un communiqué de Sonatrach.

"Le résultat de cet accord est le renouvellement des contrats liant Sonatrach à Cepsa, parmi eux, un nouveau contrat de 25 années supplémentaires pour le champ pétrolier de Rhourde El Krouf (RKF), dans le cadre de la loi algérienne sur les hydrocarbures", souligne-t-on.

De même, l'exploitation du champ pétrolier d'Ourhoud sera prolongée de dix années (la licence précédente s'arrêtant en décembre 2019).

L'accord a été signé par le Pdg de Sonatrach Amine Mazouzi et CEO de Cepsa Pedro Miro Roig.

Cet accord, ajoute le communiqué, souligne la solidité des relations unissant non seulement Sonatrach et Cepsa, mais également la société émiratie

"International Petroleum Investment Company" (IPIC), actionnaire unique de Cepsa.

Sonatrach et Cepsa ont également signé un protocole d'accord dans le but d'étudier des opportunités dans d'autres domaines d'activité où les deux sociétés ont des intérêts communs, en Algérie et à l'international.

La conclusion de cet accord intervient dans le prolongement des discussions initiées par Sonatrach avec l'ensemble de ses partenaires pour le développement de la coopération et du partenariat, selon le communiqué.

### Usine Volkswagen en Algérie : le groupe allemand valide sa participation

#### **Source : TSA**

Le conseil de surveillance du groupe Volkswagen a validé sa participation dans le capital de la future usine algérienne du géant allemand de l'automobile, a-t-on appris de source proche du projet.

« Le Conseil de surveillance a entériné vendredi la participation du groupe Volkswagen dans le capital de l'usine de fabrication de voitures actuellement en construction à Relizane », explique notre source. Toutes les filiales avaient déjà validé le projet de prendre une participation dans le capital de l'usine algérienne. La direction l'a fait et il ne restait que le conseil de surveillance qui a entériné la décision vendredi dernier », explique la même source.

L'usine sera détenue par le groupe Volkswagen et son partenaire algérien Sovac, distributeur officiel des marques du géant allemand en Algérie. Comme nous l'avions déjà annoncé, la signature du protocole

d'accord entre les deux groupes pour la création de cette usine est fixée pour dimanche 27 novembre à Alger, en présence du ministre de l'Industrie Abdeslam Bouchouareb et des ambassadeurs d'Allemagne, d'Espagne et de la République tchèque. Une délégation composée de neuf membres du groupe allemand fera le déplacement à l'occasion de cette signature. Elle sera conduite par Josef Baumert Vice President exécutif du groupe Volkswagen.

Volkswagen veut réaliser une usine de fabrication de voitures d'une capacité de 100.000 unités par an à Relizane pour un investissement total de 170 millions d'euros.